Quarante-deuxième année, N° 240. Le numéro : 10 centimes Mardi 16 octobre 1945.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts	le mm.	
Suisse	11	»	»
Etranger	14	»	»
Réclames : Canton	20	»	»
» Suisse	25	»	»
Mortuaires	16	»	»

D'UN BOND, EN AVANT !

Voici quarante ans et plus que nous faisons de la politique active à travers toutes les péripéties et toutes les vicissitudes imaginables, et nos adversaires les plus acharnés eux-mêmes ne sauraient contester la droiture de notre ligne de conduite.

Le *Nouvelliste,* que nous avons fondé de nos propres mains, a été consacré, dès sa naissance, à une politique conservatrice, c'est exact, mais nettement progressive.

A une époque où tous les éléments retenaient le corps électoral dans les vieilles outres, nous nous sommes efforcé de démontrer la nécessité et l'urgence de sortir de la pétaudière par une sage mais courageuse évolution et non par la haineuse destruction révolutionnaire.

Ce fait est mis en lumière par les épisodes tour à tour calmes et mouvementés de l'action gouvernementale et législative.

Il l'a été particulièrement lorsque sur les initiatives d'un jeune conseiller d'Etat, M. Troillet, le parti conservateur a lancé sa barque sur les eaux des grandes réformes qui ont littéralement transformé le canton et allégé les fardeaux du peuple en facilitant les conditions du travail et de la propriété.

Nous sortions de la sphère de stagnation, nonobstant les criailleries de la réaction et les amateurs de prose spirituelle et de promesses jamais tenues.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous avons vécu des années pénibles et agitées ?

Mais la sauce à laquelle d'incorrigibles retardataires voulaient, alors, nous manger n'avait aucune importance.

L'essentiel pour nous était que les Valaisans ne fussent pas mangés du tout par une Opposition qui s'apprêtait à cueillir le fruit mûr.

Aujourd'hui nous devons aller carrément plus loin.

Le programme de notre parti ne tire pas seulement sa valeur de circonstances transitoires ; il la doit surtout à ses qualités intrinsèques.

Vis-à-vis du grand problème social ou plutôt des problèmes sociaux, il est court, il est saisissant et il dit admirablement ce qu'il veut dire avec une clarté égale à sa brièveté.

Nous avons à placer carrément le travail sur son socle.

L'Histoire est une grande « recommenceuse », et, pour l'application de ce programme, nous faisons appel, comme jadis, aux pouvoirs politiques constitués : Conseil d'Etat et Grand Conseil.

Nous ne savons plus être de hardis réformateurs, et, à ce compte-là, nous risquons, dans un avenir peu lointain, de nous mettre à dos les conservateurs et les partisans d'un ordre nouveau.

Jamais nous ne pourrions accepter de jouer ce rôle qui serait une triste fin de carrière.

Le Conseil d'Etat ne fait qu'un comme les cinq doigts forment la main.

Nous le savons en bonne posture et toujours animé de louables intentions de progrès.

Qu'il aille crûment de l'avant ; qu'il déchire les voiles, qu'il éclaire la situation et qu'il nous fasse entrevoir notre avenir social.

Nous le défendrons, avec la même ardeur que nous l'avons défendu jadis, parce qu'il sera aux bottes des aspirations du peuple.

Il est possible que des vieilles querelles se rallument, mais rien de tout cela ne serait bien effrayant.

Nous savons bien, certes, que l'aspect de la vie sociale diffère selon qu'on la considère des fenêtres du palais de la Planta ou de la croisée étroite d'une chaumière ou d'un taudis.

Mais, sous ce rapport-là, les membres du Conseil d'Etat n'auraient même pas à évoluer.

Tous sont sortis du peuple ; tous continuent de vivre avec le peuple qu'ils fréquentent et avec lequel ils sont en communion d'idées, connaissant ses souffrances et ses besoins.

Ils n'auraient donc pas à se détacher pour venir à lui.

Nous ne sommes pas des fanatiques des belles théories sociales qui, fort souvent, n'ont aucune valeur quand on veut les mettre en pratique.

Mais, en Valais, les pouvoirs publics sont toujours allés aux réalités, et, sous le mot *social,* ils ont accompli des réformes économiques qui étonnent l'étranger et les Confédérés par leur prospérité et leur splendeur.

Dans la presse d'Extrême-Gauche, il y a un cliché que l'on retrouve dans tous les articles : c'est le mot de *classes travailleuses,* toile cirée facile pour recouvrir toutes les revendications.

Nous voudrions bien savoir qui, en Valais, ne pourrait pas être compté dans la catégorie des *classes travailleuses.*

C'est assez dire que les réformes sociales les plus osées qu'entreprendrait le gouvernement seraient approuvées par les trois quarts de la population.

On l'a bien vu, en Hongrie, où les petits paysans viennent de remporter, aux élections municipales, une victoire étourdissante.

Ne protesterait qu'une infime minorité sans sérieuse influence sur le Corps électoral.

Nous appelons tous les Valaisans bien disposés, quelle que soit leur idéologie politique, à s'unir pour travailler à l'amélioration du sort du peuple et à l'avènement de cet Ordre nouveau dont on ne cesse de parler sans jamais le définir.

Nous exhortons encore le Conseil d'Etat à prendre les devants. Nous le suivrons.

Ch. Saint-Maurice.

CONGRÈS DES JEUNESSES CONSERVATRICES

On peut prévoir, surtout si le beau temps continue, qu'il y aura affluence à Martigny-Croix, dimanche prochain. Les organisateurs réservent aux participants l'accueil le meilleur. Les Sociétés fédérées seront entourées et accompagnées de nombreux amis de tout le Valais romand.

Un grand cortège ouvrira le 5me Congrès des Jeunesses conservatrices. Il se formera à la gare C. F. F. à 11 h. 15 et sera conduit sur la place de fête, à travers Martigny-Ville et Martigny-Bourg, par 5 vaillants corps de musique — l'Avenir de Chamoson, l'Avenir de Fully, l'Avenir de Saxon (un nom qui est bien de circonstance), l'Echo de Chatillon de Massongex et l'Union instrumentale de Leytron.

La plupart des magistrats conservateurs du canton, ainsi que plusieurs chefs politiques confédérés, participeront à la manifestation.

Notre jeunesse prendra, ce jour-là, mieux conscience de sa mission, de sa force et de ses responsabilités.

Horaire :

Le 21 octobre, un train spécial circulera sur la ligne M. O. avec l'horaire suivant : Orsières dép. à 10 h. 42, La Douay 10 h. 47, Sembrancher, 10 h. 55, Bovernier, 11 h. 07, Les Valettes, 11 h. 09, Martigny-Croix, 11 h. 19. Arrivée à Martigny-Gare, 11 h. 25.

Sur les C. F. F., les trains montants entreront en gare à 11 h. 19 et à 11 h. 33, le train descendant à 11 h. 41.

Sur la ligne M. C. V., l'arrivée du train est à 11 h. 28.

Les faits du jour

La situation s'aggrave en Sicile - Du nouveau au Portugal Un triumvirat en Argentine - Soulèvement indigène à Java

La guerre et son sillage... Le chemin est long et caillouteux qui conduit à la paix au sortir d'une tourmente comme celle qui vient de bouleverser le monde... Il y a des adaptations difficiles, des revendications plus ou moins fondées, de l'effervescence et des remous... La misère habite les ruines, frappe et aigrit les populations désemparées ou errantes, les intérêts ou les idéologies se heurtent, des aspirations se font jour, prennent corps, sèment l'agitation et les troubles... Douloureuse et malaisée transition...

C'est ainsi que le gouvernement provisoire d'**Autriche** a lancé aux Alliés un appel pressant leur demandant de sauver le pays du flot des réfugiés qui menace de s'abattre sur la Basse-Autriche. 300 à 400,000 Allemands venus de tous les pays balkaniques sont massés à la frontière austro-hongroise et veulent passer en Autriche. Un autre demi-million d'Allemands chassés du Pays des Sudètes menace également de se réfugier sur sol autrichien. Les autorités craignent des épidémies terribles l'hiver prochain, si l'on ne peut canaliser et arrêter cet afflux... Le pays serait, par ailleurs, à la veille d'une catastrophe économique, les Russes se refusant à discuter même de problèmes essentiels qui permettraient d'améliorer la situation... Conséquence de l'échec de la Conférence de Londres... A Vienne, les méthodes soviétiques et occidentales s'opposent, les habitants marquant une prédilection évidente pour les zones anglaise, américaine et française...

— A côté des menées communistes signalées plus loin, l'**Italie** est aux prises avec le séparatisme **sicilien.** Toutes les nouvelles confirment que la situation s'aggrave dans l'île. Ce serait l'insurrection générale. L'armée séparatiste clandestine, connue sous le nom d'EVIS, atteint actuellement les effectifs de 100,000 hommes. A la suite de l'arrestation de son chef Restuccia, survenue en même temps que celle de M. Ferruccio Aprile, chef du mouvement séparatiste, toutes les forces de l'EVIS se sont mises en mouvement et un choc serait inévitable. Déjà elles auraient pris contact avec les forces du gouvernement et de violents combats seraient en cours... « Siciliens, préparez-vous ! L'indépendance ou la mort ! Vive la Sicile libre et indépendante, mort aux traîtres ! » lit-on dans un tract...

Bien sûr, l'indépendance est une belle chose quand elle correspond à un idéal, mais si les scissions qui se réclament d'elles servent de mesquines ambitions et exploitent tous les mécontentements, ce n'est plus que de la basse politique, néfaste dans son action et ses conséquences... Cela se voit et s'éprouve, en petit, dans nos querelles locales, entre partis et dans les partis...

Pour en revenir à la Sicile, l'organe de M. Parri, président du Conseil, assure que les autorités italiennes ne se laisseront pas intimider et qu'en prévision de mouvement d'insurrection, les corps de police ont l'ordre de passer à l'attaque. Les opérations militaires continuent...

— Une autre révolution vient d'éclater au **Portugal** et s'accomplit en silence. Le président Salazar s'apprête à passer la main. A vrai dire, il s'agit plutôt d'un changement de majorité.

Le président Salazar, dont chacun, même parmi ses adversaires, s'accorde à reconnaître les grandes qualités, avait pris le pouvoir en 1933. Ce professeur, devenu dictateur, fut peut-être le seul de ce genre qui ne sacrifia pas à la mégalomanie militaire. Essentiellement préoccupé du bien-être économique et social de son peuple, il parvint, au cours de ces dernières années, à faire du Portugal un pays ordré et florissant

...Cette aisance a créé une classe moyenne — ou bourgeoisie, — inconnue auparavant, démocratique par définition, et qui demande aujourd'hui le retour à la Constitution... La censure en est donc aux soubresauts, les partis rétablis et les élections fixées au 18 novembre... Il reste à savoir, cependant, si, ici aussi, des éléments troubles ne tenteront pas de profiter de l'événement pour aller plus loin que ne le voudraient les adversaires du dictateur-pacifique.

— En **Argentine,** le coup d'Etat n'a pas été ce que l'on crut au premier abord. Il n'a pas mis en cause d'un côté la dictature, de l'autre la démocratie. Le colonel Péron, pour avoir été l'homme à tout faire du régime, ministre de la guerre, chef de la police et dépositaire des fiches personnelles, avait fini par se rendre impossible. Sommé de démissionner, il le fit avec fracas, essayant de soulever les ouvriers de la capitale en leur assurant de hauts salaires, la nationalisation des entreprises, et des assurances vieillesse.

Ayant échoué, il voulut s'enfuir, fut appréhendé, puis conduit en lieu sûr ; il cède toute la place au général Farrell, son chef contre lequel il avait comploté.

Et le président Farrell remanie son équipe. Dimanche soir, il était certain de l'appui du contre-amiral Lima et du général Avalos. Comparé à la puissance occulte et policière de Peron, ce triumvirat fera figure de gouvernement démocratique. Mais il ne le sera pas véritablement, parce qu'il ne repose sur aucune base parlementaire. Son seul avantage immédiat est de pouvoir rejeter sur le disparu toute la responsabilité d'une politique qui n'a jamais eu l'appui de la nation, sinon de l'armée.

— A **Java,** les Indonésiens ont déclaré la guerre aux Hollandais et aux peuples de l'Eurasie. Un soulèvement de plus ! La proclamation du Quartier Général de l'armée populaire dit ceci : « Nous donnons l'ordre à tous les Indonésiens d'atteindre leurs propres ennemis. Les armes à employer sont tous les genres d'armes à feu, le poison, les flèches empoisonnées, l'incendie, l'utilisation des bêtes sauvages et en particulier les serpents.

La guerre de guérilla doit aussi être menée économiquement. Les marchés doivent être surveillés... »

Dimanche, des manifestes ont été distribués annonçant que l'état de siège est proclamé. Des rencontres continuent de se produire bien qu'on parle d'une légère amélioration de la situation...

La ville de Batavia a été placée sous la juridiction de l'administration militaire alliée qui a publié une proclamation dans laquelle elle invite la population à maintenir l'ordre, ainsi que les services publics et le ravitaillement. Tout acte de sabotage, de pillage ou toute grève, de même que le port d'arme, sont interdits...

Depuis des semaines, la situation tendue qui règne dans les Indes néerlandaises était considérée à Londres plutôt comme une révolte que comme une guerre. Les Britanniques ne reconnaissent toujours que le gouvernement hollandais comme seule autorité dans les Indes néerlandaises. Le soulèvement ne les émeut pas mais ils ne sous-estiment point le problème soulevé par les émeutes dans le sud-est de l'Asie...

En **Indo-Chine,** de violents combats se sont aussi déroulés dimanche lorsque l'artillerie britannique ouvrit le feu pour appuyer les troupes françaises qui ont occupé la partie nord-est de Saïgon. Les nationalistes ont perdu 100 morts et 800 hommes furent faits prisonniers. Les pertes françaises semblent être de peu d'importance...

Nouvelles étrangères

Les manifestations communistes en Italie

Deux cent mille personnes ont défilé dimanche dans les rues de Milan, portant de grandes pancartes sur lesquelles on lisait : « Paix et travail », « Vive la République ! » etc. La manifestation était organisée par les socialo-communistes, mais tous les partis de gauche y avaient adhéré. Puis la foule se massa dans les arènes, où MM. Togliatti et Nenni prirent la parole.

Répondant au discours prononcé à Naples par M. Nitti, les chefs socialo-communistes affirmèrent que le peuple italien est désormais mûr pour la démocratie et qu'il ne doit pas être maintenu sous

tutelle. M. Nenni, vice-président du Conseil, a pris l'engagement, au nom du gouvernement, d'annoncer encore avant la fin du mois la date précise des élections générales pour l'Assemblée constituante. Il a attaqué la monarchie et exprimé sa certitude qu'au printemps le peuple fondera la République socialiste italienne.

Cent mille personnes ont défilé à Turin où, samedi, le chef communiste Togliatti avait prononcé un discours.

A Florence, la manifestation pour la Constituante a coïncidé avec le congrès du parti communiste.

A Rome, plusieurs milliers de personnes se sont réunies au stade de Domitien, tandis qu'à Naples, qui est le fief de M. Nitti, les manifestants furent un peu moins nombreux.

Qui est le véritable chef des communistes italiens ? Officiellement, c'est le professeur Palmiro Togliatti, mais en réalité, à ce que révèle la presse romaine, ce dernier ne serait qu'un homme de paille chargé de déployer une activité politique temporaire, de se compromettre en participant à des gouvernements de coalition et en prononçant des discours non orthodoxes.

Derrière lui, comme chef effectif du mouvement, se tiendrait M. Ruggero Grieco. La presse affirme que celui-ci est le chef du « communisme clandestin », mouvement révolutionnaire composé d'hommes de toute confiance, prêts à l'action. M. Togliatti, figure de transition, serait ainsi destiné à disparaître pour faire place à M. Grieco, choisi comme dictateur de l'Italie communiste de demain.

Ces révélations ont fait beaucoup de bruit et l'agence officielle Ansa a interrogé, à ce sujet, M. Togliatti. L'homme politique a répondu que M. Grieco ne peut pas avoir été chargé de la mission clandestine qu'on lui attribue, car il n'appartient pas même au comité directeur du parti, et il n'a été nommé que dernièrement chef de la propagande.

L'exécution de Laval

Pierre Laval, condamné à mort par la Haute Cour de Justice de Paris, a été exécuté ce lundi entre midi et 13 heures au Fort de Châtillon.

Laval qui avait reçu dimanche la nouvelle du jour de son exécution, avait obtenu l'autorisation de recevoir sa femme et sa fille pendant une heure dans sa cellule. Il a pris congé d'elles avec sérénité.

Un défenseur de l'ancien président a déclaré que l'exécution de son client était un « meurtre judiciaire » et que l'histoire apprendrait un jour quelle fut la politique réelle de Laval.

On annonce, cependant, que vers les 10 heures, donc peu avant son exécution, Laval a tenté de s'empoisonner.

Les fosses communes

Encore une !

Une fosse commune contenant les corps de 45 détenus de camps de concentration, vient d'être découverte dans un bois près du petit village de Hittenberg, à 35 km de Luneboung. Les victimes, tous des hommes, paraissent être des Allemands. Il semble que ce sont des détenus de Belsen amenés en avril dernier à Hittenberg. Avant d'avoir été exécutés par leurs gardiens, des S. S., ils durent creuser leurs tombes. Tous portaient des habits de détenus. Certains avaient des pièces d'uniforme allemand. On croit qu'il s'agissait réellement de soldats de la Wehrmacht.

Nouvelles suisses

M. le conseiller d'Etat Quartenoud entendu au procès de Bulle

Les 17 derniers témoins de la défense ont été entendus samedi matin au cours de l'audience du procès des émeutiers de Bulle devant la Cour pénale fédérale.

Les défenseurs ont tout d'abord posé une série de questions à M. Qurantenoud, conseiller d'Etat et conseiller national fribourgeois. En novembre 1944, la tâche de lutter contre le marché noir incombait au commandant de gendarmerie. Les inspecteurs auraient dû s'adresser à lui mais ce qui aurait été plus pratique aussi, c'était de se mettre en relations avec l'Office de l'Economie de guerre du canton de Fribourg. Le premier communiqué adressé à la presse sur l'émeute parut au Conseil d'Etat être unilatéral et non objectif. Nous voulions montrer que la population fribourgeoise n'était pas d'esprit révolutionnaire. L'inspecteur Schranz vint me trouver, déclare M. Quartenoud, afin d'examiner la question de la poursuite de l'enquête. Il était d'avis que nous devions envoyer des renforts de gendarmerie. Je repoussai cette requête, l'estimant ridicule, vu qu'en réalité on n'avait pas à faire à des sauvages. Puis il me pria de me rendre à Bulle. C'est sur le désir du chef du Département fédéral de justice et police que M. Quartenoud se rendit à Berne pour une entrevue avec MM. von Steiger et Stampfli, conseillers fédéraux. A une question de M. Quantenoud, M. Stampfli déclara, une fois qu'il fut au courant des faits, que s'il s'était trouvé comme conseiller d'Etat soleurois en présence de faits analogues, il aurait refusé de faire intervenir la police afin de poursuivre l'instruction. M. Schranz déclara à M. Quartenoud qu'il voulait avec lui faire un tour à travers la ville de Bulle afin qu'on le voie et pour étudier les réactions de la population. C'est alors que l'instruction fut poursuivie à Bulle où M. Quartenoud s'était rendu. Tout s'est déroulé correctement et sans le moindre incident. D'autre part, remarque M. Quartenoud, les inspecteurs n'auraient jamais dû s'enfuir. Quand quelqu'un commence à le faire, on court après lui, c'est normal. Si l'inculpé Morand a fait sonner le tocsin, cela est simplement dû au patriotisme régional.

UNE METHODE ENERGIQUE CONTRE LES RHUMATISMES... c'est celle qui consiste à faire une cure de Gandol. Le Gandol évitera souvent bien des douleurs présentes et, dans l'avenir, bien des complications aux rhumatisants et arthritiques qui prendront la décision d'en faire un emploi rationnel et régulier. Le traitement de dix jours de Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, coûte 3 fr. 60. Toutes pharmacies.

Un crime crapuleux

La négociante genevoise, Mme Jeanne Petit, trouvée, samedi après-midi, sans connaissance dans son magasin, qui avait le crâne fracturé et portait de nombreuses traces de coups, a succombé une heurre après son arrivée à l'hôpital. Tout porte à croire que le vol a été le mobile du crime. Mlle Petit conservait passablement d'argent chez elle et son sac à main a été trouvé vide et ouvert. Les inspecteurs ont appréhendé un étranger de profession mal définie, mais rien ne prouve encore que l'on se trouve en présence de l'auteur du crime.

Détournements dans une caisse de chômage

Le tribunal de Lucerne a jugé un administrateur d'une caisse de chômage qui ne comptabilisait qu'une partie des subsides fédéraux. Le dommage s'élève à 2600 francs. L'infidèle employé a été condamné à six mois de réclusion avec sursis pendant deux ans.

Les incendies

Un incendie s'est déclaré dimanche matin, aux environs de 7 heures un quart, dans le bâtiment de « Gloméra », fabrique d'agglomérés, situé à Cossonay-Gare, Vaud. L'immeuble et les machines ont été la proie des flammes. Les pompiers de Penthalaz ont été alarmés, mais ils n'ont pu lutter efficacement contre le foyer lui-même, le feu étant déjà trop violent lors de leur arrivée. Ils ont dû se borner à préserver l'immeuble de la « Sabac » et la ligne à haute tension voisins.

Vers 9 heures, tout danger de propagation du feu était écarté. Les dégâts sont importants. Tout ce qui fournissait du travail à une trentaine d'ouvriers a été détruit. Les causes de cet incendie ne sont pas encore connues.

— Les dépendances de l'Auberge de la Tête-d'Or, à Bulach, Zurich, ont pris feu dans la nuit de samedi à dimanche. Le bâtiment principal a été entièrement détruit. Le bétail et les outils aratoires ont été sauvés. De grandes quantités de fourrage et de céréales, en revanche, sont restées dans les flammes. Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine de milliers de francs.

— Dimanche, vers 17 heures, un incendie a éclaté à la ferme Aeschbacher près du hameau d'Arni, au-dessus de Biglen, Berne, à un moment où seuls de petits enfants se trouvaient à la maison. L'immeuble a été réduit en cendres en peu de temps. Le bétail, comprenant une vingtaine de têtes, a pu être sauvé, tandis que la totalité des récoltes sont restées dans les flammes. Les causes du sinistre ne sont pas encore établies.

Dommages causés à la Suisse par la guerre aérienne

Selon le « Bund » 85 localités de Suisse ont été bombardées pendant la guerre et 15 ont souffert des tirs d'armes de bord. 1200 bombes explosives en tout ont été lâchées sur notre territoire, provoquant la mort de 84 personnes. On a compté 85 blessés graves et quelque cent légèrement. Le dommage total des bombardements sur la Suisse est évalué entre 80 et 100 millions de francs.

Exploits de garnements

Deux jeunes gens de 15 et 16 ans, habitant Neuchâtel et Auvernier, dont la disparition avait été annoncée vendredi par la radio, ont attaqué près des Verrières, un garde-frontière qui tentait de les empêcher de pénétrer en France.

L'un d'eux tenta d'assommer le garde au moyen d'un coup de poing américain et tira sur lui un coup de revolver, mais il fut maîtrisé et arrêté. Son compagnon qui, pendant la lutte, avait franchi la frontière, a été arrêté en France. Les deux jeunes bandits sont incarcérés dans les prisons de Môtiers.

Graves détournements dans une poste lucernoise

La buraliste des postes d'Emmen a été suspendue de ses fonctions. Cette femme, âgée de 60 ans, qui était à ce poste depuis longtemps, a détourné des montants de bulletins de versements, remboursements, etc. On a, jusqu'ici, découvert des détournements s'élevant à 30,000 francs.

Votations cantonales zurichoises

Au cours des votations cantonales qui se sont déroulées dimanche à Zurich, le corps électoral a accepté à une forte majorité deux projets de crédit, l'un montant sur 4,5 millions pour la correction de l'Eulach à Winterthour et l'autre sur 3,44 millions pour la correction de la Jona dans les communes de Rüti, Dürnten et Wald. L'initiative fortement combattue demandant la réduction de l'effectif du corps de la police cantonale de 375 à 300 hommes a été repoussée par 82,540 non contre 54,312 oui.

Un acte de brigandage à La Chaux-de-Fonds

Samedi dans la soirée, un acte de brigandage s'est déroulé dans un magasin d'articles de photographie, propriété de Mme Aubert, à la rue de la Balance, à La Chaux-de-Fonds.

Dans l'après-midi, un jeune homme se présenta au magasin en question en prétextant vouloir acheter un appareil photographique. Il déclara ne disposer que de peu de temps, et il avertit la marchande qu'il repasserait dans la soirée pour effectuer son achat.

Il revint, en effet, et pendant que Mme A. lui montrait un appareil, il lui asséna sur la tête de violents coups de canne. Blessée et perdant son sang, Mme A. eut cependant la force d'appeller au secours, appels qui furent entendus par des voisins. Ceux-ci alertèrent le poste de police. L'auteur de cette agression a été arrêté.

Mme A., qui a été blessée à la tête, a dû avoir recours aux soins d'un médecin.

Tragique détermination

Un agent d'assurances, originaire de Fribourg, en proie à une crise de neurasthénie, est monté sur le parapet du pont suspendu du Gottéron, haut de 75 mètres. Au moment de se laisser choir dans le vide, il s'est tiré dans la gorge une balle de revolver qui est ressortie derrière la tête. Il est tombé dans le ruisseau du Gottéron où son cadavre a été relevé.

Ecrasé sous les roues d'un train

On mande de Brougg que M. Max Hossli, 35 ans, de Zeihen, Argovie, voulant sauter sur un train en marche en gare d'Effingen, a glissé et a passé sous les roues. La mort a été instantanée. Il laisse une femme et quatre enfants.

Poignée de petits faits

✶ Le Pape a reçu en audience spéciale la princesse Marie-José de Savoie, femme du lieutenant-général du Royaume, et les duchesses Anne et Irène d'Aoste, venues le remercier de ce qu'il avait fait pour elles et leurs familles durant ces dernières années pendant lesquelles elles durent chercher refuge à l'étranger.

✶ Le corps du pilote Hugo Lanz et les débris de l'appareil avec lequel il s'est abattu vendredi dans le lac de Neuchâtel au cours d'un exercice de tir,ont été retirés de l'eau samedi après de longues heures d'effort. Le corps et l'appareil ont été conduits à Payerne.

✶ La population japonaise compte soixante dix-huit millions d'habitants environ, soit cinq millions de plus qu'en 1940. Ce chiffre est fourni par le recensement de 1944 qui ne fut jamais publié jusqu'ici car il constituait un « secret militaire » dont la révélation pouvait entraîner la peine de mort.

✶ Les médecins des hôpitaux de Buenos-Ayres ont décidé d'interrompre leur activité professionnelle lundi et mardi en signe de deuil pour la mort d'un médecin tué lors des incidents de rues de la nuit de vendredi. La police a publié une note justifiant une intervention pour assurer l'ordre.

✶ 76 personnes ont été arrêtées à la suite des incidents qui se produisirent dans la province de Bari, Italie. Les personnes arrêtées sont accusées de meurtre et de tentative de meurtre, de pillage et d'appartenance à des bandes armées.

✶ La presse de Stockholm rapporte les déclarations d'un jeune Allemand qui vécut durant le siège de Berlin dans les fortins du G. Q. G. et selon lequel le général de SS Hermann Fegelein, beau-frère d'Eva Braun, maîtresse puis femme de Hitler, fut exécuté sur l'ordre formel de l'ex-fuhrer. Fegelein, l'un des plus jeunes généraux de SS, avait tenté de déserter.

✶ Le premier train direct Paris-Vienne est arrivé dimanche à la Westbahnhof de Vienne. Dans la gare pavoisée aux couleurs alliées, une cérémonie a eu lieu en présence du général du Payrat, gouverneur militaire français à Vienne, et des représentants des autorités alliées ainsi que de plusieurs personnalités autrichiennes.

Nouvelles locales

Une partie des restrictions supprimée en Suisse

Thé, café et cacao.

Est abrogé dès aujourd'hui le rationnement du café, des extraits de café, des produits complémentaires de café, des succédanés de café, du cacao, des produits diététiques, du thé et des produits tirés du millet. Les farines pour enfants demeurent rationnées jusqu'à nouvel avis.

Produits textiles.

On peut aussi annoncer un assouplissement appréciable dans le secteur industriel. Le rationnement des produits textiles prend fin également aujourd'hui lundi. Les prescriptions sur la fabrication des textiles sont abrogées. Les fabriques peuvent de nouveau fabriquer librement des articles de laine et de coton purs. Restent seules en vigueur les restrictions d'exportation et les prescriptions qui règlent les attributions de matières premières.

Il ne faut pas s'attendre à disposer prochainement des qualités auxquelles on était habitué avant la guerre. Toutefois, de ce point de vue aussi, une lente amélioration se produira très probablement au cours de l'année prochaine. La fibranne a d'ailleurs rendu d'excellents services pour de nombreux produits. Aussi continuera-t-on sans doute d'y recourir pour certains usages.

Pain frais et baisse de prix.

L'interdiction de vendre du pain frais est rapportée, de même que les dispositions de l'Economie de guerre relatives à la forme et au poids du pain. Les prescriptions régissant la mouture seront assouplies dès le 1er novembre. En revanche, l'interdiction de mélanger d'autres farines à la farine bise pour la fabrication du pain doit être maintenue tant qu'il reste rationné.

Le prix du pain bis est abaissé de 8 centimes par kilogramme en tant qu'il s'agit de miches de 500 grammes au moins. Le prix au détail de la farine bise est aussi réduit de 8 centimes et celui des produits tirés du millet de 20 centimes par kilo.

La viande pour les ménages privés.

Autre allégement : les jours sans viande sont supprimés pour les ménages privés. Quant aux restaurants, ils devront encore s'abstenir de servir de la viande les lundis, mercredis et vendredis. Des facilités sont toutefois prévues pour les jours de marché et de fête. Désormais les boucheries ne seront fermées que le dimanche et le lundi toute la journée, le mercredi pendant les heures fixées par les cantons et le vendredi jusqu'à 14 heures.

Arrestations d'Américains voleurs de montres

Dimanche matin, la police cantonale valaisanne informait la police de Sûreté vaudoise qu'une vitrine d'exposition d'un établissement de Brigue avait été cambriolée pendant la nuit. Une cinquantaine de montres et quelques réveils avaient disparu. Des soupçons pesaient sur des permissionnaires américains qui avaient passé la nuit dans les hôtels de Brigue. Ces permissionnaires au nombre de 176 avaient quitté Brigue pour se rendre à Lausanne.

Ainsi alertée, la police de Sûreté vaudoise, accompagnée de quelques gendarmes, s'est rendue à la gare pour s'y livrer à des investigations. Celles-ci effectuées avec le concours du commandant du convoi et de deux officiers de police de l'armée américaine, ont permis de retrouver la plus grande partie des montres soustraites et d'arrêter trois soldats de l'armée américaine qui ont été convaincus de ce cambriolage.

Les officiers américains ont fait l'impossible pour faciliter la tâche de la police. Les trois soldats américains, auteurs de ce vol, ont été gardés à disposition.

ST-MAURICE. — Dans la nuit de samedi à dimanche est décédée à l'âge de 77 ans Mme Joseph Morend-Coutaz, qui fut la femme du dernier cuisinier de l'Abbaye de St-Maurice, où il était apprécié, et la mère de M. Morend, gérant de la Société coopérative de consommation de notre localité. C'était une femme d'une grande piété qui a supporté avec une admirable résignation chrétienne la maladie de cœur qui la minait. A tous ses proches l'hommage de nos religieuses condoléances.

MONTHEY. — La Troupe du Théâtre de Lausanne joue « Le Rosaire ». — La célèbre pièce « Le Rosaire » sera jouée le 18 octobre par l'excellente troupe du Théâtre de Lausanne. Dans la distribution, on verra Mme Marguerite Cavadaski si célèbre dans notre région et toute la troupe du Théâtre de Lausanne qui donneront la pièce avec talent.

On connaît l'histoire du Rosaire, c'est un spectacle qui s'adresse à tous les publics, qui est émotionnant et qui donne aux spectateurs l'audition d'une pièce bien faite.

Cela sera la première représentation du Théâtre Municipal de Lausanne. Il faut espérer que la salle sera comble pour applaudir les excellents artistes de Lausanne. La location est ouverte au Bazar Arlettaz. Tél. 4.23.90.

MONTHEY. — Un soir à Montmartre. — Pauline Carton nous était revenue dimanche soir dans un spectacle fait de chansons et d'histoires intitulé « Du cabaret d'aujourd'hui à Montmartre au temps des corsets ». Cette talentueuse artiste, qui s'est créé un nom en vogue tant au cinéma qu'au théâtre, était accompagnée d'un groupe de chanteurs-comédiens dont la verve et l'à-propos, alliés à un talent certain, constituaient d'excellentes armes pour remporter le succès.

Certes, le spectacle présenté par cette troupe était moins une réminiscence de ce fameux temps de 1900 qu'une bouffonnerie désopilante à la vue et à l'ouïe de laquelle nombre de rates se dilatèrent à l'extrême.

Nous nous attendions peu à voir défiler sur scène une pléiade de jolies jambes surmontées de ces froufrous si prisés à l'époque. D'ailleurs qui les eût portés ? Certainement pas Pauline Carton, ni Andrée Walzer (avec nos excuses). Et de l'ensemble féminin il ne restait que la charmante Nita Ray, trop seule, hélas ! pour constituer à elle seule un ballet 1900.

L'élément masculin était composé de Paul Mercey et Alphonse Kehrer dont les productions cocasses, voire aussi sentimentales, se taillèrent leur belle part de succès. Et n'oublions pas de nommer la pianiste Alice Graebner, ni Huguette dont le rôle consistait à présenter le programme.

En bref, un spectacle fait de gaîté et de dynamisme qui laissera à chacun un souvenir amusé, et partant durable. Puisse la sympathique et talentueuse troupe de Pauline Carton rencontrer partout le succès que mérite sa tournée.

W. An.

La fête d'automne à Sierre

Constitution de la Fédération des Bourgeoisies

(Inf. part.) Dimanche s'est constituée à Sierre la Fédération des Bourgeoisies valaisannes sous la présidence de M. le préfet Meinrad de Werra. Les délégués de la région de Sierre ont jeté les bases de la nouvelle association. Un comité a été formé immédiatement : Président, M. Otto Clavien ; vice-président, M. Pfammater, Viège. Membres : MM. Masserey, Gillioz et Zwissig. La constitution de la Fédération bourgeoisiale coincidait avec la fête d'automne qui obtint un succès magnifique. Des milliers de visiteurs s'étaient joints à cette occasion à la population de Sierre. Le matin, la foule assista à un service d'actions de grâce en plein air au cours duquel M. le Doyen Mayor prononça une allocution très digne et de haute envolée. Après la messe, M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet prit la parole et montra le rôle bienfaisant des bourgeoisies, gardiennes des traditions ancestrales. Au repas de midi, M. Léon Monnier salua officiels et invités et eut des paroles aimables à l'adresse des représentants du gouvernement, MM. les conseillers d'Etats Troillet et Gard.

Un brillant cortège parcourut les rues pavoisées et ensoleillées de la cité. Sur la place des écoles, se déroula le jeu dû à la collaboration de MM. Aloys Theytaz et Jean Daetwyler. Cette évocation du pain et du vin fut brillamment mise en scène par MM. Walther Schoechli, le dévoué président des Compagnons des Arts, et conquit littéralement la foule. Cette manifestation fait honneur à ceux qui en ont pris l'initiative. Elle se termina comme il convient dans la gaité.

Une bagarre à Savièse

(Inf. part.) Une bagarre d'une certaine importance a éclaté dans le village de St-Germain. La nuit dernière, des habitants de cette localité, après une vive altercation, en vinrent aux mains. Plusieurs d'entre eux ont été fortement contusionnés. M. Damien Héritier a été grièvement blessé. On dut le transporter à l'hôpital de Sion. Le malheureux a été fortement frappé à la tête et on redoute une fracture du crâne.

Deux agresseurs masqués attaquent deux jeunes gens en plein Paris

PARIS, 15 octobre. — Rue Moret, à Paris, deux jeunes gens, M. Levef et Mlle Hamon, ont été attaqués par surprise, à coups de revolver, par des inconnus masqués et armés, cachés sous un porche.

Ils en voulaient manifestement à M. Levef : celui-ci, bien que blessé à la potrine et au bras par des projectiles de gros calibre, parvint, avec son amie, à se sauver et à rejoindre son domicile.

S'emparant d'un fusil de chasse, il engagea de sa fenêtre un véritable combat et finit par mettre en fuite ses agresseurs.

Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse agression, dont les auteurs sont activement recherchés par les inspecteurs de la brigade criminelle.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le Championnat Suisse

Encore un dimanche qui n'a pas été sans surprises ; la plus grosse est la défaite des Young Fellows, battus à Zurich par le F. C. Berne, 1 à 0. Et Cantonal n'a pas encore opéré le redressement attendu, perdant encore sur son propre terrain contre Bellinzone, 1 à 0. Servette reprend seul la première place grâce à sa victoire sur Bienne, 2 à 0 ; Young Boys suit à un point, ayant pris le meilleur sur Grasshoppers, 2 à 1. Lausanne a sévèrement battu Lugano, au Tessin, 4 à 1, tandis que Chaux-de-Fonds, également en voyage dans le sud, devait subir la loi de Locarno, 2 à 0, restant ainsi en dernière position ; la septième rencontre a vu Zurich et Granges partager les points, 0 à 0.

En **Ligue Nationale II,** Brühl n'a pas conservé longtemps la première place, ayant été battu par Schaffhouse, 2 à 0 ; c'est Urania, vainqueur à St-Gall, 3 à 1, qui prend la tête ; International a été moins heureux et a perdu contre Nordstern, 3 à 1 ; Etoile a bien résisté, mais a cependant dû s'incliner contre Bâle, 2 à 1 ; Fribourg a nettement vaincu Helvetia, 4 à 1 ; Aarau a pris le meilleur sur Derendingen, 4 à 1, alors que Lucerne ne pouvait que concéder le match nul à Zoug, 1 à 1.

En **Première Ligue,** Sierre revient d'Yverdon avec une belle victoire sur Concordia, 3 à 1 ; Vevey bat nettement Renens, 3 à 0 ; Montreux doit concéder, 3 à 1, contre un Thoune décidément en verve ; Jonction-Gardy subit sa première défaite, à Lausanne contre Racing, 1 à 0, et c'est par le même score que Le Locle bat Central.

En **Deuxième Ligue,** Grône a reçu une sévère « piquette » contre Ambrosiana, 11 à 2 ; Monthey a réussi à gagner à Lutry, contre Vignoble, 2 à 1 ; St-Maurice a été battu par Aigle, 1 à 0, tandis que Chippis avait plus de peine qu'on ne pensait à vaincre Chalais, 2 à 1.

Troisième Ligue : Collombey et Muraz, 0 à 0 ; Monthey II et Massongex, 2 à 2 ; Martigny II et Fully, 0 à 0 ; Salquenen et Sion II, 2 à 2 ; St-Léonard bat Granges, 2 à 1.

Quatrième Ligue : St-Gingolph bat Fully II, 9 à 2 ; St-Maurice II et Dorénaz, 2 à 2 ; Ardon Ia bat Saxon Ib, 8 à 1 ; Saxon Ia bat Ardon Ib, 5 à 1 ; St-Léonard II bat Vétroz, 3 à 1 ; St-German bat Granges II, 8 à 0 ; Chippis II bat Sierre IIb, 6 à 0 ; Brigue bat Chalais II, 6 à 1.

Juniors A : Muraz bat St-Léonard, 3 à 0 ; Monthey bat Chippis, 7 à 0 ; Viège bat Massongex, 8 à 0 ; Sierre bat St-Maurice, 1 à 0 ; Sion et Martigny, 1 à 1 ; Chalais bat Grône, 4 à 3.

Juniors B : Martigny bat Grône, 2 à 0 ; Sion bat Sierre, 2 à 0.

Réserves : Bienne bat Servette, 4 à 1 ; Lugano et Lausanne, 4 à 4 ; Bellinzone bat Cantonal, 1 à 0 ; Locarno bat Chaux-de-Fonds, 2 à 1 ; Grasshoppers bat Young Boys, 2 à 1 ; Granges et Zurich, 0 à 0 ; Young Fellows et Berne, 1 à 1.

Vétérans : Sion bat Ardon, 11 à 0 ; Monthey et Martigny, 1 à 1.

Le dimanche du F. C. St-Maurice

Médiocre journée que celle d'hier pour les différentes formations agaunoises. Alors que les juniors perdaient de guigne à Sierre, les hommes de la seconde, d'une remarquable maladresse, en avant surtout, laissaient échapper une victoire qui eût dû être aisée contre un Dorénaz plus athlétique que scientifique, mais qui fournit un travail de tous les instants, alors que chez St-Maurice, on semble par moments prendre les choses à la rigolade ; il est vrai qu'au point de vue sportivité, cela vaut mieux ainsi.

Mais l'affaire la plus grave de la journée, c'est la défaite de la première contre Aigle, équipe que — décidément — St-Maurice n'arrivera jamais à battre, serait-elle même dominée du commencement à la fin.

S'il y a beaucoup de malchance dans le résultat d'hier, puisque St-Maurice a dominé environ 70 minutes sur 90, il faut cependant chercher la cause de la stérilité de la ligne d'attaque ; certain joueur ne tient pas sa place, certain autre temporise beaucoup trop, certain autre tire de trop loin, mais surtout, tous laissent arriver l'arrière adverse avant de se débarrasser du ballon. Et je vous assure bien qu'hier, les défenseurs d'Aigle n'y allaient pas par quatre chemins pour réexpédier cuir et hommes ; heureusement que la sévérité de M. Ducret ne s'exerçait que dans un sens. C'est du reste à la suite d'un faul bénin contre un joueur agaunois que les Aiglons parvinrent à marquer un but qu'ils n'avaient jamais osé même espérer. Cette défaite vient à un mauvais moment, mais peut-être sera-t-elle arrivée à faire trouver la solution cherchée pour la formation définitive, solution certes difficile, mais qui doit pourtant être possible.

Et somme toute, il n'y a rien de perdu et il serait vain de se décourager pour si peu.

Succès du championnat de lutte à Martigny

Favorisé par une journée idéale et bien organisé par le Club des lutteurs de Martigny, le championnat valaisan d'automne de lutte suisse a remporté, dimanche, un magnifique succès tant au point de vue affluence qu'au point de vue sportif. Le comité organisateur, avec M. Ernest Sidler, en tête, a droit aux félicitations pour la mise au point parfaite de la manifestation. Le jury, composé essentiellement d'anciens lutteurs et bien dirigé par le toujours fougueux Paul Cretton, fut à la hauteur de sa tâche. Nous n'oublierons pas le sympathique Raymond Darioly, chef technique compétent et sûr.

Quant aux concours eux-mêmes, un très nombreux public les suivit et prit un grand plaisir aux passes spectaculaires d'une bonne septantaine de lutteurs venus de Sierre, Savièse, Riddes, Saxon, Fully, Monthey, Martigny, etc.

En résumé, une excellente journée de propagande en faveur de la lutte suisse, notre beau sport national.

F. D.

Voici les meilleurs résultats :

Prix : 1. Bender Agapius, Fully ; 2. Fornage Antoine, Monthey ; 3. Decurtin Jacob, Monthey ; 4. Perrier Edmond, Saxon ; 5. Dupont Henri, Saxon, etc.

La course de relais de Monthey

Voici les résultats de la course de relais qui s'est disputée avec grand succès dimanche à Monthey. L'organisation était impeccable et la société de gymnastique de Monthey peut être félicitée pour sa magnifique réussite.

Cat. A, Challenge « Hoirie Pernolet », Monthey. — 1. Monthey S. F. G. I.

Cat. B, Challenge « Manufacture de Tabacs », Monthey. — 1. Vernayaz S. F. G. I ; 2. Monthey S. F. G. II ; 3. Ovronnaz Ski-Club I ; 4. Chamoson Ski-Club.

Cat. C, Challenge « Maison Charlot Rast », Monthey. — 1. Cercle des nageurs, Monthey ; 2. St-Maurice S. F. G. ; 3. Monthey Ski-Club et Ovronnaz Ski-Club II ; 4. Vernayaz S. F. G. II ; 5. Conthey S. F. G. I.

Ra. C.

L'exécution de Laval s'est révélée tragique

Les abords du fort étaient sévèrement gardés par un important service d'ordre. Même les avocats et les journalistes n'étaient pas autorisés à se tenir à moins d'une cinquantaine de mètres de l'entrée de Fresnes.

Toute la matinée ce furent des allées et venues du préfet de police et de différents magistrats qui entraient et sortaient fiévreusement de la maison de détention. L'exécution serait-elle différée ? Le bruit en courait. A 11 h. 15, plus de doute. Le châtiment était imminent. La voiture de M. Luiset, préfet de police, pénétrait en trombe dans la prison, suivie par le fourgon mortuaire et d'une camionnette transportant le peloton qui venait de Châtillon. Une heure et quart devait encore se passer avant que justice soit faite. De nombreux journalistes et piétons essayèrent alors de s'approcher de Château d'Eau. L'animation grandit indiquant que ce serait là le lieu d'exécution.

Des reporters durent descendre sous la menace des armes des toits où ils étaient montés. Pendant cette longue attente, des scènes dramatiques se déroulèrent dans le quartier No 23 de la prison réservé à ceux qui doivent subir le châtiment suprême.

L'abbé Mouren, aumônier de Fresnes, et Me Joffrey, qui, avec les avocats Naude et Baraduc, assumait la défense de l'accusé, ont bien voulu décrire les dernières heures de Laval. Au moment où le procureur général Mornet entrait dans la cellule et, selon la formule habituelle, conseillait à Laval d'avoir du courage, on vit celui-ci jeter loin une petite boîte. Presque aussitôt il avait une syncope. Le Dr Paul constata que Laval avait absorbé le contenu d'une ampoule de poison. Des spécialistes de la Faculté de médecine furent mandés en toute urgence et dès leur arrivée quelques instants après procédèrent sur Laval à des lavages d'estomac ; Laval avait absorbé une dose considérable de cianure de potassium. Aucun organe n'aurait pu résister si le poison, très ancien, n'avait été éventé. Dès que Laval fut suffisamment remis, on lui annonça qu'il allait être fusillé. Laval avait recouvré toute sa connaissance et Me Joffrey ne semble pas loin de croire qu'il s'agit là d'un ultime sursaut d'énergie de son client contre la mort. Laval parla longuement avec ses avocats au moment extrême. Je veux aller debout au peloton, déclara-t-il, et il remit une lettre portant le préambule : « A mes avocats pour les éclairer. A mes bourreaux pour leur répondre » et dans laquelle il précise : J'ai choisi ma mort librement à la manière des Romains. Je ne veux pas que des soldats soient associés à un crime judiciaire. Il ajouta que personne n'est responsable dans cette affaire (du poison) et qu'il avait dissimulé lui-même le poison ; il demanda à être enterré avec son foulard tricolore et a adressé sa dernière pensée à la France.

Un commissaire de police a reçu de Pierre Laval les déclarations par lesquelles, sous la foi du serment, il dégage de toute responsabilité ses avocats et ses gardiens. Il avait le poison sur lui depuis son départ pour l'Allemagne en août 1944.

Le fourgon cellulaire franchit les quelques centaines de mètres qui séparent la prison du lieu d'exécution. Laval exprime son indifférence pour le sort qui lui est réservé, mais ressent un vif chagrin pour sa femme et sa fille. L'accusé n'a pas voulu qu'on lui bande les yeux et il demanda à commander lui-même le feu ce qui lui fut refusé par le chef du peloton. Enfin, au dernier moment, il a exprimé son indignation de ne pas voir les magistrats et s'adressant aux soldats, il leur dit : « Je vous plains ». Selon les déclarations de ses avocats, Pierre Laval est mort avec un magnifique courage.

Le procès de Bulle

FRIBOURG, 15 octobre. (Ag.) — Me René Dubois, avocat procureur ad hoc, adjoint au ministère public de la Confédération, a prononcé, lundi matin, son réquisitoire. Il a demandé les peines suivantes pour les 14 accusés :

1. Joseph Colliard, boucher, 5 mois de prison ; 2. Jacques Charrière, fromager, 3 mois de prison ; 3. François Droux, marchand de bétail, 2 mois de prison ; 4. Charles Dupasquier, agriculteur, 6 semaines de prison ; 5. Eugène Jaquet, agriculteur, 4 mois de prison ; 6. Xavier Morand, hôtelier, 4 mois de prison ; 7. Isidore Moret, fromager, 5 mois de prison ; 8. Félix Papaux, manœuvre, actuellement à l'étranger, 4 mois de prison ; 9. Ed. Perritaz, manœuvre, (moins de 20 ans) trois semaines de prison avec sursis pendant trois ans ; 10. Laurent Rémy, boucher, 3 mois de prison ; 11. Laurent Savary, boucher, 2 mois de prison ; 12. Pierre Savary, marchand de bétail et président de la commune de Riaz, 2 mois et demi de prison ; 13. Paul Sottaz, boucher, 4 mois de prison ; 14. Héribert Tersier, agriculteur, 3 mois de prison.

La revision du traité de Montreux

WASHINGTON, 15 octobre. — On déclare, dans les milieux américains compétents, que le gouvernement des Etats-Unis est d'accord que le Traité de Montreux, au sujet des Détroits, soit revisé.

Washington se mettra probablement en rapport avec la Turquie comme le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, l'a laissé prévoir dernièrement. Ces mêmes milieux ajoutent que Washington proposerait trois modifications :

1. Le Traité de Montreux serait adapté aux principes des Nations Unies.

2. Le droit de passage à travers les Détroits serait modifié dans le cadre de la clause de la sécurité introduite dans l'accord de San-Francisco dans ce sens qu'aucun obstacle ne doit empêcher un des membres des Nations Unies d'apporter son aide militaire lorsque celle-ci devient nécessaire.

3. Le Traité de Montreux aura à l'avenir une forme plus souple et tous ses principes périmés seront abandonnés.

On apprend à Washington que le gouvernement des Etats-Unis est d'accord que la Turquie continue de contrôler les Dardanelles, à la condition que ce contrôle ne soit pas en contradiction avec les principes de la nouvelle organisation mondiale.

Un ancien sergent-major condamné à perpétuité

ST-GALL, 15 octobre. (Ag.) — Le tribunal divisionnaire 7a, présidé par le grand juge colonel Lenzlinger a, en date du 12 octobre, condamné l'ancien sergent-major Oehler Laurenz, né en 1913, boucher, à la plus forte peine depuis la fin du service actif, la réclusion perpétuelle, et expulsion du territoire. Il s'était rendu coupable de violation de secrets militaires, manifestations accomplies ou tentées de complicités ainsi que de service de nouvelles militaires.

Oehler avait été condamné par contumace en 1941 et 1942 pour délits semblables et désertion. Par décision du Département fédéral de justice, il avait été exclu de la nationalité suisse le 31 juillet 1944. Bien que Oehler ait eu connaissance de la peine prononcée contre lui, il a continué son activité criminelle en service rétribué depuis l'Alsace. Engagé dans le service des renseignements allemand son activité comprenait la livraison denombreu x détails militaires précieux des régions de Bâle et du Jura. Il avait été instruit dans ce sens. Il a tenté, parfois en vain, parfois avec succès, de recruter plusieurs Suisses et étrangers comme sous-agents pour son service d'epionnage. C'et en décembre 1944 que Oehler est tombé dans les mains de la justice suisse.

Un avion tombe en Belgique

40 morts

BRUXELLES, 15 octobre. — Un tragique accident s'est produit à l'aérodrome de Melsbroeck. Un avion militaire a capoté à l'atterrissage. Les 33 passagers et les membres de l'équipage ont été tués.

†

Monsieur et Madame **Joseph MOREND-MONNAY,** et leurs enfants **Raphy, Jean-Claude, Raymonde** et **Michel,** à St-Maurice ;

Madame Veuve **Isabelle VUILLOUD-COUTAZ,** ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice ;

Monsieur et Madame **Ernest COUTAZ-ARLETTAZ,** leurs enfants et petits-enfants, à St-Maurice ;

Madame et Monsieur **Fernand LUY-COUTAZ,** leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Neuchâtel ;

Mademoiselle **Marie COUTAZ,** à St-Maurice ;

Monsieur et Madame **Séraphin COUTAZ-MONNAY,** leurs enfants et petits-enfants, à St-Maurice et Gland ;

Madame Veuve **Julie COUTAZ-BIOLEY,** ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice ;

Monsieur **Louis MOREND,** ses enfants et petits-enfants, à Verbier et Bouveret ;

Monsieur **Julien MOREND,** à Auxerre (France) ;

Les enfants et petits-enfants de feu **Alphonse MOREND,** à Verbier ;

Monsieur le chanoine **MORET,** à l'Abbaye de St-Maurice ;

ainsi que les familles parentes et alliées **DEFERR, COUTAZ, VEUILLET, CROSETTI, CLERICI, RICHARD, FARQUET, MOREND, MICHAUD, MICHELLOD, BESSON, RODUIT, MARET** et **MONNAY,** ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Veuve

Henriette Morend-Coutaz

Tertiaire de St-François

leur chère maman, grand'maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie, chrétiennement supportée, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le mardi 16 octobre 1945, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Mademoiselle **Mathilde GRAND** et son fiancé, Monsieur **Richard VOGEL,** à Sierre ;

Mesdemoiselles **Isabelle** et **Yvonne GRAND,** à Sierre et Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ferdinand Grand

Ancien conseiller bourgeoisial

Membre d'honneur et vétéran de l'Association cantonale de gymnastique

leur cher père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé à Sierre, dans sa 53me année, après une longue et douloureuse maladie, courageusement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre mercredi le 17 octobre 1945, à 10 heures.

Départ de Lamberson à 9 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de Monsieur **Constant PONT,** au Broccard, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Une bonne fourchette

Il est toujours agréable de se mettre à table avec appétit, d'être ce qu'on appelle « une bonne fourchette ». Si vous ne mangez plus avec le même plaisir, assayez de prendre de la Quintonine. C'est un extrait concentré de plantes toniques, apéritives et stomachiques et de glycérophosphate de chaux que vous versez dans un litre de vin. Vous obtenez ainsi un litre de vin fortifiant de goût agréable qui réveille l'appétit et favorise la digestion. La Quintonine ne coûte que Fr. 2.25 le flacon, dans toutes les pharmacies.

Monthey - Théâtre de l'Hôtel du Cerf

Samedi 20 octobre, à 20 heures 30

Le Théâtre municipal de Lausanne

donne la célèbre pièce

LE ROSAIRE

avec

MARGUERITE CAVADASKY

SERGE CASTELLI

et la **Compagnie du Théâtre de Lausanne**

La location est ouverte au Bazar Arlettaz, Téléphone 4.23.90

OUVERTURE

de la

Pharmacie de Saxon

dans l'immeuble anciennement Boson-Dupont, face MM. Felley Frères.

le mardi 16 octobre 1945

Spécialités pharmaceutiques, produits vétérinaires, herboristerie, articles sanitaires ; exécution d'ordonnances pour toutes caisses-maladie ; analyses médicales. — Envois par poste.

P. Vuilleumier, pharm.

Complets d'occasion

Viens d'en recevoir plusieurs en très bon état, tail. 48 à 52. Manteaux d'hiver et mi-saison pour hommes. Prix intéressants. — **L. Délitroz,** Place du Parvis, Gd'Rue, **St-Maurice.**

Tourbe verte organique de Sâles

en mottes ou malaxée

85 % de matières organiques

Fr. 290.— le wagon de 10 tonnes, franco gare ; toutes stations destinataires

Pépinières Roduit, Leytron. — Téléphone 4.15.33

N'attendez pas la mauvaise saison pour imperméabiliser votre

manteau de pluie

avec IMPERMA 7

Envoi franco partout

Droguerie du Lion d'Or
MARTIGNY

Betteraves

pour l'affouragement **à vendre,** livrées franco par camion.

Emm. RUDAZ

Fruits et produits du sol

Charrat. Tél. No 6.30.69.
Vex. Tél. No 2.17.56.

On cherche, pour tout de suite, jeune

sommelière

aimable et leste (français et allemand). Offres avec photo et certificats. A la même adresse, on cherche

jeune fille

de 16 à 18 ans, pour la cuisine et le ménage, dans bon restaurant. Gages selon entente. Voyage payé. — **Restaurant Central, Laufon** (Jura bernois) près Bâle.

Commencez dès à présent votre cure

d'huile de foie de morue

Nouvel arrivage

Envoi franco partout

La bouteille Fr. 7.50

Droguerie du Lion d'Or
MARTIGNY

Jeune homme

fort et qualifié, cherche place de charretier dans ferme ou entreprise ainsi qu'un

jeune homme

fort et travailleur, cherche place d'aide-chauffeur, livreur ou autres dans maison de gros ou magasin. Faire offres par écrit sous chiffre T. 4767 au Nouvelliste.

CINÉMA REX Tél. 5.21.77 BEX

Mercredi
Jeudi
Samedi
Dimanche
20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 h.

Aucun ami de la paix ne doit manquer cette belle œuvre

Enfants en exil France... Juin 1940...

Captivant, mouvementé et malgré tout plein d'humour !

BANQUE Tissières Fils & Cie MARTIGNY

Prêts hypothécaires

ou sous

TOUTES AUTRES FORMES

aux conditions **les plus avantageuses,** avec toutes facilités pour amortissements et remboursements

PRÊTS SUR BILLETS

COMPTES-COURANTS COMMERCIAUX

CRÉDITS DE CONSTRUCTION ET D'ENTREPRISES

—o—

Dépôts en comptes à vue

Dépôts en caisse d'épargne

Dépôts à terme 3 à 5 ans

Une offre à saisir

triège

pour salopettes et complets de travail belle qualité, **95 % coton,** solide et recommandé, en bleu uni, largeur 90 cm.,

le mètre, **fr. 3.65**

COMPTOIR DES TISSUS S. A. Vevey

Le spécialiste le plus important de la contrée

Buanderies

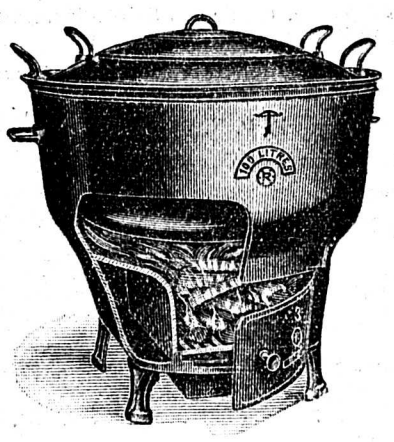

en fonte, de 50, 75, 100, 125 et 150 litres

Fabrication suisse de première qualité

Pfefferlé & Cie Sion

Maison fondée en 1838

Avenue du Midi. Téléphone 2.10.21

Martigny du 16 au 18 octobre Place des Fêtes

Ce soir, à 20 h., Première de Gala

Grandes représentations de Gala chaque jour, à 20 h.

Unique représentation pour enfants et familles, jeudi à 15 heures

Les 4 Cripp — Une attraction sensationnelle Jonglerie humaine

Grands artistes français se produisant pour la première fois en Suisse

Retenez vos places par téléphone 6.16.21 et 6.16.28

Trains : Martigny-Riddes, mercredi soir, dép. 23 h. 51.
Martigny-Orsières, mercredi et jeudi, dép. 23 h. 20.
Martigny-Châtelard-Finhaut, mercredi, dép. 23 h. 15.

100 % Cirque

BRULBOIS

le fourneau à bois économique et rationnel

chauffe bien - brûle peu

(Brûle également tourbe, briquettes et sciure)

Plus de 1000 références à disposition

Prospectus et démonstration

En vent chez votre quincailler ou chez

HAAS & LAVANCHY

Simplon 8 LAUSANNE Tél. 3.45.16

Si vous manquez de

saccharine

Adressez-vous à la

Droguerie du Lion d'Or
MARTIGNY

Envoi franco partout

A vendre 5 toises de bon

FOIN

Chez Rudaz, négt., Chalais.

A VENDRE, à Clarens,

IMMEUBLE

comprenant le « Café Vaudois », salon de coiffure et appartements. Pour tous renseignements, s'adresser à L. Herminjard, Belmont 6, Montreux.

Betteraves

mi-sucrières ou autres rendues franco domicile, à échanger contre du fumier.

FELLEY Frères, Fruits, Transports, SAXON. Tél. 6.23.12.

A VENDRE, à Montreux, pr raisons de santé,

IMMEUBLE

entièrement meublé, av. pension ouvrière, de 20 chambres, plus appartement de maître. Pension d'ancienne renommée. Toutes les chambres sont occupées.

Pour visiter et pour traiter, s'adresser à L. Herminjard, Belmont 6, à Montreux.

Lisez le Nouvelliste Valaisan

Pour la conservation de votre

CIDRE

Demandez notre **antiferment**

Envoi franco partout

Droguerie du Lion d'Or
MARTIGNY

A vendre, aux Mayens de Sion, alt. 1200 m., aux bords de la route Mayens-Thyon,

chalet meublé

eau courante, lumière électrique, petit jardin potager.

S'adresser à Mme Vve Emile Salamin, Muraz s. Sierre.

Existence

indépendante et stable peut être acquise par dame ou monsieur capable d'exécuter à son domicile des repas pour 10 à 20 personnes et de les livrer aux consommateurs à domicile, par notre système de voiturettes auto-pension dans les principales localités. Possibilité de gain Fr. 20.— à 40.— par jour. Capital indispensable Fr. 2,000.— à 3,000.— pour aliments et accessoires. (Facilités et mise au courant). — Offres sérieuses et détaillées à l'**Auto-Pension, Case postale 469, Lausanne 2.**

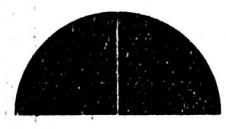

Votre enfant mouille encore son lit !

alors...

Elixir norvégien

de la

PHARMACIE NOUVELLE SION

René Bollier, pharmacien
Tél. 2.18.64

Châtaignes

marchandise belle et saine, à Fr. 1.05 le kg. ; expéditions en colis de 5 et 10 kg. contre remboursement. — Alfredo Bernasconi, Lugano via Pretorio.

Fabricant de hottes cherche fournisseurs de

NOISETIERS

Offres à F. Johner, Forel-Lavaux (Vaud).

Machine à laver

avec calandre et essoreuse cuivre, installation complète avec transmission et moteur en parfait état ; conviendrait pour hôtel ou blanchisserie.

Chaudronnerie L. Haldi fils, Borde 55, Lausanne.

Téléphone 3.59.15.

On cherche

jeune fille

connaissant tous les travaux d'un ménage simple, pour Lausanne. — Faire offres avec prétentions sous chiffre P. D. 15250 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche à acheter

HOTEL

(environ 60 lits) ou hôtel-restaurant-café avec confort, bien situé, dans station renommée de montagne, à deux saisons de préférence, ou dans importante localité de plaine.

Adresser offres écrites sous chiffre P. 9209 S. Publicitas, Sion.

Aqua

rend les semelles imperméables et résistantes.

Tubes pour 3 paires de chaussures, **Fr. 2.25,** à la

DROGUERIE PAUL MARCLAY
Monthey

Cuisinière

de 1re force est demandée pour restaurant soigné dans station d'étrangers. Entrée 15 décembre ; salaire à convenir. Faire offres au Nouvelliste sous S. 4766.

A vendre un

potager

de cuisine, 3 trous, émaillé gris. — S'adresser au Nouvelliste sous W. 4770.

Pommes de terre de consommation

Les meilleures variétés livrées franco domicile aux prix officiels.

Emm. RUDAZ

Fruits et produits du sol

Charrat. Tél. No 6.30.69.
Vex. Tél. No 2.17.56.

Jeune FILLE

demandée

pour chambres et lingerie, dans petit hôtel, active et sachant coudre. Gages Fr. 120.-.

Offres au Nouvelliste sous Z. 4773.

VOITURE d'occasion

A vendre une **OLYMPIA** en parfait état de marche : 11,000 kilomètres, pneus 90 %. Prix 4000 francs. — S'adresser par écrit au Nouvelliste sous Y. 4772.

RESTAURATEUR

cherche à louer café, restaurant ou petit hôtel.

Faire offres par écrit avec détail au Nouvelliste sous X. 4771.

FUMIER

J'achète toutes quantités à port de camion.

Emm. RUDAZ

Fruits et produits du sol

Charrat. Tél. No 6.30.69.
Vex. Tél. No 2.17.56.

Moto

« Condor » 500 cm3 lat., à vendre, Fr. 480.—, en parfait état. — Chez Jean-Louis Genet, Bex.

On cherche

jeune fille

de suite, pour aider au ménage, vie de famille assurée. Bons gages. Dans ménage de 4 personnes. — S'adresser : A. Rey-Vouilloz, Café du Nord, Vevey.

ON DEMANDE

bonnes à tout faire volontaires, cuisinières, etc.

L'AUXILIAIRE

Seinet, Montreux
Gd'Rue 60. Tél. 6.39.33

ESCARGOTS bouchés

sont achetés au plus haut prix du jour ; réception tous les jours et paiement comptant. Envois gare St-Triphon, petite vitesse.

Maison **S. Pistoletti et Fils, Collombey.**

Les annonces du Nouvelliste sont lues partout.